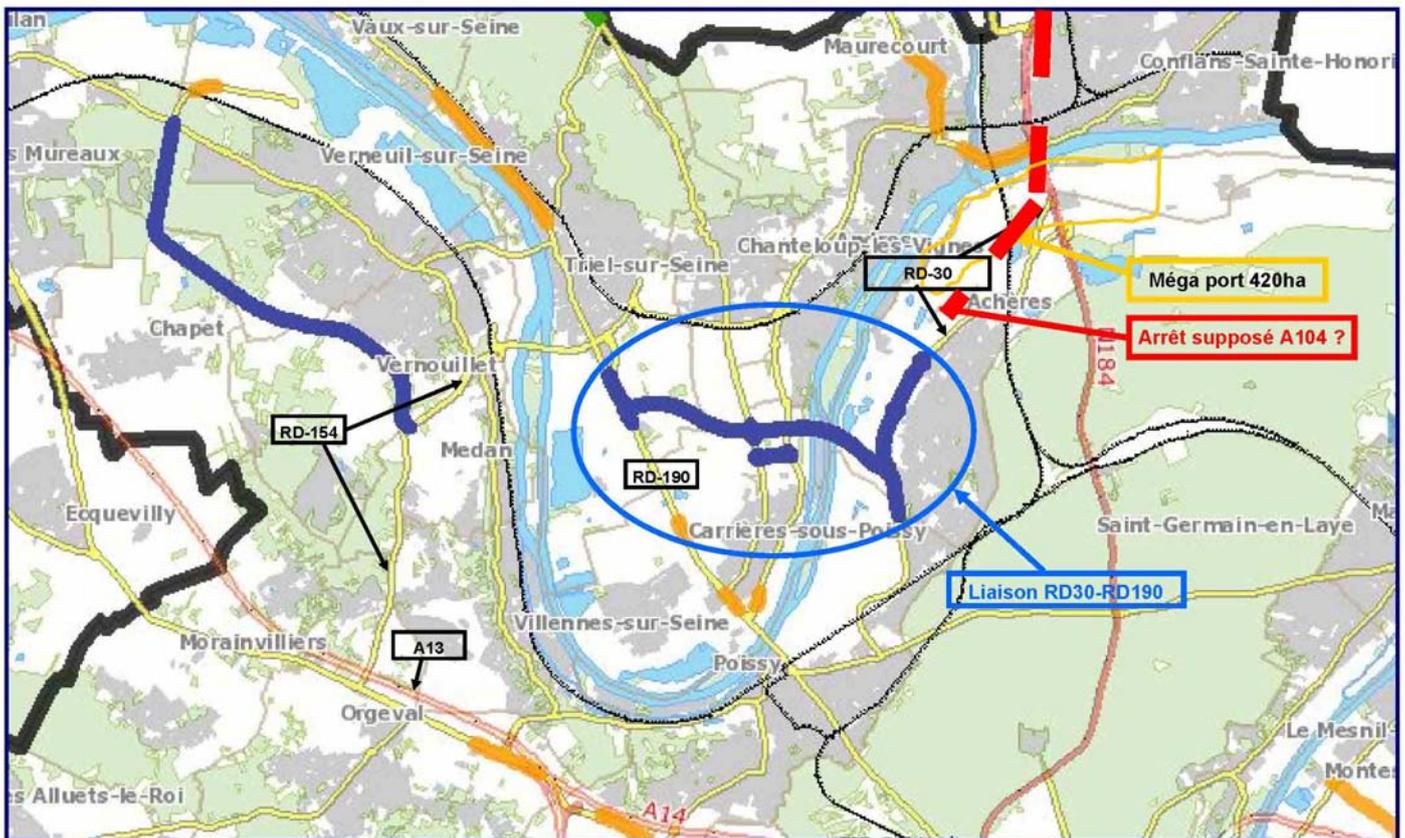


Projet de liaison RD30 - RD190 : projet alternatif au bouclage de l'A104 ?

Inondation assurée de notre réseau routier secondaire.

(1^{ère} information du 31/08/2011)

Combien de dizaines de milliers de véhicules vont journallement envahir les réseaux routiers secondaires?
Cela peut-il se réaliser sans une concertation élargie des populations?
A quoi servent les débats publics?



Un collectif d'associations de défense de l'environnement (ADAPAVE, ADIV-Environnement, ANDRESY Qualité Pour Tous, Pissefontaine Environnement) implantées localement ont uni leurs forces pour vous informer et vous inviter à refuser la liaison RD30-RD190 à l'occasion de l'enquête publique prévue d'ici fin 2011.

Qu'est-ce que la liaison RD30–RD190 ?

Ce projet est : la mise à 2x2 voies de la RD 30 (sur 1350 m), la construction d'un pont à la hauteur d'Achères, et la création d'une 2x2voies (ou 2x3 voies ?) entre RD 30 et RD 190 (sur 3300 m) qui reliera les ponts de Triel et d'Achères (Voir carte)

Cette liaison va faire l'objet dans les prochains mois d'une enquête publique. Voici les premiers éléments d'informations dont nous disposons pour vous inviter à dire NON à cette liaison qui, si elle se faisait, conduirait à une asphyxie permanente des routes secondaires des alentours.

Etes-vous au courant des nouveaux projets qui vont structurer notre environnement ?

- 6 Juillet 2011, la construction de l'A104 vient d'être décidée (communiqué de presse du Préfet de l'IDF) mais seule la partie Nord de cette infrastructure (de Méry-sur-Oise jusqu'à Achères) sera réalisée en première phase ; le flot de voitures se déversera donc dans tout le réseau secondaire situé au sud d'Achères pour rejoindre l'ensemble A13, A14 et RD113, le trafic journalier correspondant est évalué à **120.000 véhicules/jour dont 25% de poids lourds**.
- Février 2011, Ports de Paris nous apprend que le port d'Achères occupera une surface de 420 hectares (au lieu des 100 ha annoncés initialement) ; soit la taille du port de Gennevilliers. L'estimation des circulations induites n'a pas été communiquée.
- Année 2011, la CA2RS (Communauté d'Agglomérations des 2 Rives de Seine) prévoit des aménagements importants dans la Boucle de Chanteloup : l'éco-port à Triel, le projet Ecopole.
- Juin 2010, la CA2RS a annoncé qu'elle visait à atteindre 100 000 habitants (contre 65 000 aujourd'hui) par sa politique de construction de logements.

- A venir, de nombreux projets dans le cadre de l'Opération d'Intérêt Général (OIN Seine Aval) et de l'intégration de notre territoire dans le projet du Grand Paris au sein de l'Axe Seine-Normandie.

La phase de concertation tenue en 2009 se révèle aujourd'hui totalement « bidon » !

Comme prévu par la loi, ce projet de liaison RD30-RD190 a fait l'objet d'une concertation mi-2009. Aucune information n'a été alors fournie sur ces « *nouveaux projets qui vont structurer notre environnement* » et qui n'ont été révélés qu'en 2010-2011. Aucune prévision de trafics n'est donnée.

Un des objectifs de cette liaison était d'améliorer la circulation dans la boucle !! Qui peut-y croire aujourd'hui ?

Nouvelle concertation refusée, enquête publique imposée :

Au mois de juin 2011, dans un courrier adressé au Président du Conseil Général des Yvelines (avec copies à nos élus, notamment Pierre CARDO et Philippe TAUTOU aménageurs de la CA2RS), nous avons fait part de nos inquiétudes concernant l'arrivée du raz-de-marée de véhicules que cette liaison RD30-RD190 ne manquera pas de créer et les avons invités à organiser une nouvelle concertation sérieuse prenant en compte les projets à venir préalablement à une enquête publique. A ce jour aucune réponse ne nous a été faite ce qui montre le peu d'empressement du Conseil Général et de nos élus de la CA2RS à donner de l'information sur des sujets qui modifieront fortement notre territoire ; pire le Conseil Général des Yvelines a décidé dans son assemblée du 8 juillet de lancer l'enquête publique dans le dernier semestre de 2011.

L'Etat, le Conseil Général, nos élus savent-ils qu'en 2011

- on ne peut plus construire des routes sans prendre en compte l'ensemble de la circulation ;
- on ne peut plus construire des routes sans se soucier des riverains ;
- on ne peut plus construire des routes sans prendre en compte l'environnement déjà fortement dégradé de notre région et préserver ce qui nous reste d'espaces agricoles.

Vous avez le droit de savoir, vous avez le droit de comprendre, vous avez le droit de vous exprimer.

- pour savoir, il faut qu'on vous le dise de manière globale ;
- pour comprendre, il faut qu'on vous montre l'ensemble des schémas qui ont été imaginés par l'Etat et nos élus ;
- pour s'exprimer, il faut un débat public afin que vous puissiez apporter votre vision de l'avenir.

En organisant une enquête publique, sans organiser une nouvelle concertation, vos droits ont été bafoués !

Entre plusieurs solutions, l'Etat en arrêtant le projet de l'A104 au milieu de la plaine d'Achères, a manifestement retenu la pire des solutions.

On constate facilement que la fin provisoire de l'A104 se situe juste à proximité de la liaison RD30-RD190, autrement dit c'est cette liaison qui devra drainer la majeure partie du trafic en provenance et à destination de l'A104 à Achères, pour relier l'ensemble A13, A14 et RD113 notamment par le pont de Triel-sur-Seine.

Si l'on doit se résigner à la construction de l'autoroute A104 avec son échangeur de 46 ha prévu à Orgeval, **on ne peut se résigner à de tels bricolages routiers** : la construction d'une moitié d'A104 et d'une liaison RD30-RD190 pour tenter d'absorber le trafic jusqu'à la construction de la suite de l'A104, c'est-à-dire pendant probablement plusieurs dizaines d'années.

Le Grenelle de l'Environnement proposait de limiter le développement des autoroutes mais maintenant, nos aménageurs veulent transformer les départementales en autoroutes.

A venir bientôt :

Très prochainement, le collectif d'associations, dès qu'il en aura eu connaissance, vous apportera des informations et précisions complémentaires. Il vous invitera à soutenir des actions qu'il va organiser avec votre soutien pour lutter contre ce projet.

Des nouvelles sur le site www.adiv-environnement.org

Dès maintenant : pour nous aider, nous soutenir :

Le collectif va avoir besoin de toutes les personnes pouvant aider à tracter, à permettre l'organisation de « manifestations visibles ». **Faites-vous connaître, contactez le pilote du collectif par mail : adiv-environnement@yahoo.fr**

A suivre.....